CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92688** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE 18/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2011

Raison sociale : EURL DANIEL ET DAMIEN BOURGOIN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/10/2024

Capital : 10 000

ZAC LES BREVIAIRES
41310 SAINT-AMAND-LONGPRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2011B00761

Siret : 538 720 665 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6111994

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 04947637R

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 04947637R

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/06/2025

Téléphone : 02 54 82 85 04 **Fax :**

Portable : 06 88 56 42 29

Responsabilité légale :
BOURGOIN DAMIEN GÉRANT

Site Internet : www.daniel-damien-bourgoin.fr

E-mail : etsbourgoin@hotmail.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 400 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	09/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	09/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/07/2025 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92688** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE **18/07/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/10/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2011B00761

Siret : **538 720 665** **00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6111994
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 04947637R
Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 04947637R

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/06/2025

Raison sociale : **EURL DANIEL ET DAMIEN BOURGOIN**

ZAC LES BREVIAIRES
41310 SAINT-AMAND-LONGPRE

Téléphone : 02 54 82 85 04 **Fax :**
Portable : 06 88 56 42 29

Site Internet : www.daniel-damien-bourgoin.fr
E-mail : etsbourgoin@hotmail.fr

Responsabilité légale :
BOURGOIN DAMIEN GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	09/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.